

## Information compensation des désavantages

### Qui est concerné ?

Élèves présentant un handicap ou un trouble de l'apprentissage, comme par exemple :

- Handicap physique ou psychique
- Troubles visuels, y compris la cécité
- Troubles auditifs
- Trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)
- Dyslexie et dyscalculie

### Guide pour les parents :

Il est crucial de savoir que les mesures de soutien bénéficiées au niveau secondaire ne sont pas automatiquement transférées dans la formation post-obligatoire de votre enfant. Notre école dispose d'une personne responsable dédiée au suivi des élèves bénéficiant de telles mesures. Pour initier une demande de mesures compensatoires, voici la procédure à suivre :

1. À partir du mois de mai, contactez le secrétariat ([secretariat@gbjb.ch](mailto:secretariat@gbjb.ch)) et expliquez la situation de votre enfant. Votre demande sera alors transférée à la personne responsable. Au besoin, vous pouvez demander un entretien téléphonique pour discuter de ses besoins spécifiques.
2. La personne responsable vous invitera à soumettre votre demande en remplissant les formulaires nécessaires, en adressant une lettre à la direction de l'école, et en fournissant un rapport d'expertise récent (une évaluation réalisée par un médecin-psychiatre agréé). Si vous ne disposez pas d'un tel document, il vous sera demandé de prendre rendez-vous, qui peuvent potentiellement avoir de longs délais d'attente.
3. Après un échange approfondi et une fois le dossier complet, la personne responsable soumettra votre demande à la Commission Cantonale de Maturité Professionnelle (CCMP) et à la commission chargée de la Procédure de Qualification.
4. La CCMP vous informera directement de sa décision finale.
5. Si des mesures compensatoires sont accordées, elles s'appliqueront pour toute la durée de la formation au sein de notre école, y compris pour les examens finaux.
6. Une nouvelle demande devra être faite une fois en stage auprès du secrétariat central des stages ([www.ecberne.ch](http://www.ecberne.ch)).